

Page 3

- Noms 1
- Autres noms 2
- Indicatif d'appel 3
- Lieu de naissance 4
- Date de naissance 5
- Pays de résidence permanente 6
- Adresse 7
- Ville, état ou province 8

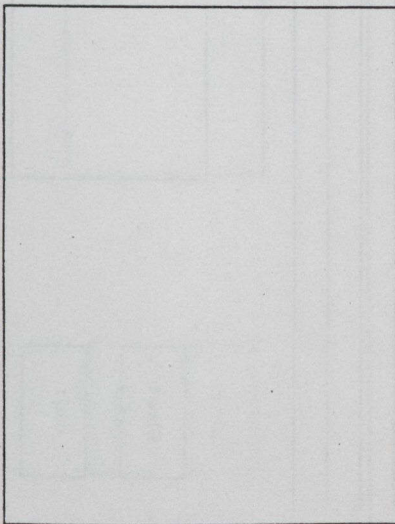
Catégories d'autorisation d'exploitation:

- Catégorie 1** Emploi de toutes les bandes de fréquence affectées au service amateur et au service satellite amateur et indiquées par le pays où la station amateur doit être exploitée. Sera ouvert aux amateurs qui ont prouvé à leur propre Administration leur compétence en code Morse conformément aux conditions définies par les règlements radio de l'UIT.
- Catégorie 2** Cette catégorie permet l'utilisation de toutes les bandes de fréquences affectées au service amateur et au service satellite amateur au-dessus de 30 Mhz et indiquées par le pays où la station amateur doit être exploitée.

Page 2:

Ce permis est valable sur les territoires de tous les Etats parties à la Convention interaméricaine concernant un permis international de radioamateur (Convention) à l'exception du territoire de l'Etat partie où il est délivré pour un an à compter de la date d'émission, ou à l'expiration de la licence nationale, si cette dernière date est plus rapprochée, pour l'exploitation de stations amateurs et de stations satellites amateurs conformément à la catégorie indiquée à la dernière page de ce permis.

LISTE DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION
 (au [jour, mois, année])



Il est entendu que ce permis n'affecte en aucun cas l'obligation de son détenteur de respecter strictement les lois et règlements concernant l'exploitation d'une station amateur et d'une station satellite amateur dans le pays où est exploitée ladite station